

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Antibes (06160, 06600)

Réponses de François Zema, au nom de la liste « un nouveau souffle pour antibes »

– le 14/02/2020 à 14:52 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier

La situation actuelle sur Antibes se caractérise par une illisibilité totale du réseau cyclable, et c'est l'absence d'infrastructures et d'itinéraires continus qui explique le peu de succès actuel du vélo sur Antibes, la priorité reste pour le moment au tout voiture qui sature l'espace public et pollue.

Concernant la loi Laure, elle n'a pas du tout été appliquée lors de la réfection des grands boulevards (Albert 1er, Wilson, Poincaré, Vautrin: nous l'appliquerons en essayant de rattraper les nombreuses erreurs commises par la municipalité sortante

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier

oui, nous nous y engageons, avec la nomination d'un « Référent Vélo »

Il travaillera sur Antibes, et les liaisons avec les différentes communes de la CASA, traitera les points noirs bien connus, en contact avec la police municipale pour verbalisation des infractions les plus courantes, en contact avec les services techniques, il veillera lors de la réfection des grands boulevards à l'insertion d'une piste ou bande cyclable, à la création de zones de rencontre, aux aménagements nécessaires (stationnement, panneaux de signalisation, instauration du céder le passage et tourner à droite aux feux, sas, double sens cyclables.

Il veillera à l'équipement d'anneaux de stationnement vélo et à leur bon positionnement en ville, ainsi que des espaces sécurisés dans les pôles multimodaux et gares SNCF

Il tiendra à jour des statistiques fiables et interviendra pour la sécurité dans écoles et lycées

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1er, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

Pour nous, la règle numéro 1 est d'aménager des itinéraires cyclables complets et sans coupure permettant la traversée de la ville du Nord au Sud (Sophia / le littoral) et d'Est en Ouest (Cannes/ Golfe Juan/Biot). Il faut pouvoir passer de Juan les Pins à Antibes, rejoindre la gare SNCF/ port Vauban/ pole d'échanges rapidement et en toute sécurité. Le pole d'échange est un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire avec les bandes cyclables qui s'arrêtent quand c'est le plus dangereux pour les 2 roues

Le Référent Vélo rencontrera toutes les associations de vélo, pour connaître leurs doléances et propositions, en particulier avant les travaux pour éviter des aménagements inadaptés comme par exemple au pole d'échange multimodal ou au fort Carré sur EV8.

Celui-ci présentera ensuite un projet de réseau cyclable cohérent, qui sera réalisé dans le courant de la mandature

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Penteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie,...)

la signalétique est un gros point noir actuellement

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet.

la priorité sera donnée à EV8 (Eurovélo 8) pour une traversée d'Antibes depuis Golfe Juan et Villeneuve Loubet , en rattrapant les erreurs commises au niveau du fort Carré (piste réalisée en dépit du bon sens , avec 3 traversées de route Les accès à Sophia et chemin de st Bernard seront au centre de nos réflexions, mais ne dépendant pas uniquement du maire d'Antibes

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

Il est évident que la congestion actuelle incite les automobilistes à chercher des itinéraires bis, ce qui peut transformer des zones résidentielles en voies de transit

Le plan de circulation sera revu, mais cela sera fait en concertation avec les riverains concernés que je rencontrerai dans des réunions de conseils de quartier, il est dans mes objectifs de mettre en place une véritable démocratie participative

Action n°7 : je suis indécis-e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

la création de zones de rencontres à 30km/h voire 20km/ fait partie de nos objectifs, là aussi en concertation avec les riverains

Action n°8 : je suis indécis-e

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

étude au cas par cas, en concertation avec les riverains

Action n°9 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous appliquerons la loi LOM, mais impossible à s'engager sur la généralisation des doubles sens cyclables, cela se regarde au cas par cas

Action n°10 : je suis indécis-e

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

cela nous semble difficile, mais nous sommes ouverts à des études au cas par cas, en concertation avec les riverains

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

oui, les stationnements vélo manquent cruellement

Action n°12 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

nous regarderons les propositions des associations de vélo

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
et adaptés aux trottinettes.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

notre responsable vélo regardera là aussi les propositions des associations de vélo

Action n°16 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous continuerons la politique de prêt de VAE (vélo assistance électrique) pour 15 jours, avec accroissement du nombre de VAE fonction des besoins

Certaines communes, comme Biot, offrent une prime de 100€, nous harmoniserons celle-ci au niveau CASA, pour un montant qui ne sera pas inférieur à ce chiffre

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

nous réfléchirons aussi à un système de location (cf. vélo bleus Nice métropole) permettant de louer des 2 roues à toutes les gares (bus, SNCF) et lieux stratégiques

Il a 17700 abonnées a Nice métropole pour 900 vélos bleus, ce qui montre que cela correspond à un véritable besoin

Action n°19 : je suis indécis-e

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre à disposition un local adapté à un atelier participatif de réparation, en plus du local place Guynemer

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Action n°20 : je suis indécis-e

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
et lui donner les moyens de fonctionner

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je suis indécis·e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Et en draisienne pour les plus petits

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Action n°22 : je suis indécis·e

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.

nous sommes disposés à étudier les propositions avec les associations vélo

Action n°23 : je suis indécis·e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

l'idée est intéressante, le flotte de véhicules thermiques est très importante en mairie d'Antibes, il serait en effet judicieux de proposer d'autres solutions

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

oui, en application de la loi LOM (loi orientation sur les mobilités), Antibes et la CASA se doivent d'être exemplaires et le seront

Action n°25 : je suis indécis·e

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

cette idée était bien connue de plusieurs de nos colistiers et sera initiée en accord avec les établissements scolaires et les parents d'élèves

Nous sommes très attachés, dans les écoles et collèges à une éducation pour développer un esprit vélo fait de respect et de bien-être

Commentaires généraux

Nous voulons rattraper tout le retard accumulé à Antibes, et accompagner les modes de déplacement doux, vélos et autres engins de déplacement personnel qui vont envahir la chaussée. La fin du tout-voiture à Antibes est inéluctable, avec l'interdiction à moyen terme des véhicules thermiques en centre-ville ; la micro-mobilité est une vague de fond qui va tout changer : le visage de la ville, les plans de circulation, la cohabitation entre usagers de la route. Nous réfléchissons avec les utilisateurs à l'aménagement de bandes cyclables, par exemple Chancel, Martelly, Leclerc, Briand, Soleau, Niquet, A de Grasse, Albert 1er

La règle numéro 1 sera d'aménager des itinéraires cyclables complets et sans coupure permettant la traversée de la ville du Nord au Sud (Sophia / le littoral) et d'Est en Ouest. Il faut pouvoir passer de Juan les Pins à Antibes, rejoindre la gare SNCF/port Vauban / pôle d'échanges rapidement et en toute sécurité.